

Délais de paiement:

■ Plus de 120 jours dans le BTP et la distribution depuis trois ans

■ Les défaillances progressaient de 12% en 2017

■ Les grandes structures contaminées à leur tour

Euler Hermes tient, ce mardi 28 novembre, la 5e édition de l'Observatoire international du commerce. Le groupe d'assurance-crédit présentera les perspectives 2018 de l'économie mondiale. Pour le Maroc, la croissance s'est maintenue à 3,8% au 3e trimestre 2017. Toutefois, cette embellie s'accompagne d'un indicateur inquiétant: les défaillances d'entreprises progressent de plus de 10% par an. Tawfik Benzakour, DG d'Euler Hermes Acmar, décrypte la situation.

- L'Économiste: Quelles sont les tendances qui se dégagent de votre enquête sur les délais de paiement?

- Tawfik Benzakour: Tout d'abord, à l'échelle mondiale, deux tendances majeures semblent se dégager. D'un côté, les pays européens, notamment la France et les Pays-Bas, dont les délais de paiement sont en redressement, et de l'autre, les pays émergents ou quasi émergents, dont le Maroc, qui enregistrent des dégradations importantes des délais de paiement. Malgré la résilience de l'économie marocaine hors agriculture, on



Tawfik Benzakour, DG d'Euler Hermes Acmar: «Dans certains pays de l'OCDE, les défaillances d'entreprises peuvent induire des réactions en chaîne à même d'impacter des entités basées dans d'autres pays, notamment le Maroc» (Ph. L'Économiste)

Les plus mauvais payeurs au Maroc

	2014	2015	2016
Commerce de détail	61	62	61
Agriculture	56	60	59
Pharmacie	86	96	96
Transports	148	151	151
Télécoms	74	92	92
Construction	106	77	80
Services aux entreprises	173	167	167
Technologie	157	125	140
Machines et équipements	165	230	230
Services aux particuliers	67	74	74
Moyenne du pays	84	83	83

Source: Euler Hermes Acmar

Les délais de paiement dans le secteur des machines et des équipements frôlent les 8 mois

observe un allongement des délais de paiement dans tous les secteurs d'activité. En revanche, les délais de paiement moyens varient en fonction du secteur d'activité.

Nous avons constaté, par exemple, que durant les trois dernières années, les secteurs de la distribution et du BTP se caractérisent par des délais qui peuvent parfois aller au-delà des 120 jours. Le BTP compte parmi les secteurs dont l'évolution des délais de paiement a été la plus marquée. Il faut souligner également que ces retards de paiement ont pour conséquence d'affecter la trésorerie des entreprises de cette branche. Ils impactent non seulement leur santé financière, mais aussi les perspectives de développement et d'investissement de tout le secteur. Notre enquête a révélé aussi que l'allongement des délais

de paiement n'était plus l'apanage des plus petites structures, mais concerne de plus en plus les structures plus importantes. A ce titre, quelques défaillances d'entreprises majeures ont été malheureusement déplorées en 2016, notamment en Europe et aux Etats-Unis, mais aussi au Maroc. Enfin, nos analystes redoutent de plus en plus les effets dominos des défaillances d'entreprises majeures ou de moindre taille.

- Les défaillances sont-elles imputables au seul problème de paiement?

- Il est à mon sens difficile d'établir les causes exactes des défaillances d'entreprises au Maroc, par manque de données sur le comportement économique et leur situation financière. Mais on peut dire qu'en règle générale, les deux facteurs majeurs qui seraient responsables de la disparition de beaucoup de TPE et PME sont la mauvaise gestion et l'allongement des délais de paiement. La plupart

L'exécution des décisions judiciaires? Quelle galère!

LE Maroc et l'Ile Maurice sont les deux seuls pays africains ayant connu une amélioration positive au niveau de l'indicateur «Exécution des contrats» du Doing Business sur la période 2012-2017.

Malheureusement, le système judiciaire marocain demeure caractérisé par certaines lenteurs administratives, particulièrement au moment de l'exécution des décisions de justice. Ce qui constitue un frein majeur à l'attractivité des investissements.

Cependant, le Royaume s'est inscrit dans une dynamique de réformes du système judiciaire en investissant davantage dans l'automatisation des tribunaux et la gestion électronique des procès.

des nouvelles créations de TPE et PME démarrent avec un capital très faible et une médiocre diversification du portefeuille de clientèle, ce qui les rend déjà vulnérables. La trésorerie, le cash, est le nerf de la guerre, en ce sens qu'il s'agit du reflet de la performance réelle d'une entreprise.

De manière plus schématique, les coûts de structure d'une entreprise de taille moyenne comprennent notamment les charges liées à l'approvisionnement en matières premières, les



Mortelle dégradation

charges de personnel, mais aussi certaines redevances récurrentes comme le leasing et les loyers. Ce sont des dépenses dont le décaissement ne peut être décalé outre mesure. Dans un tel contexte, si le recouvrement du chiffre d'affaires tarde à se concrétiser, au regard des charges récurrentes, une entité de taille modeste peut se retrouver en situation d'insolvabilité, passagère ou malheureusement mortelle.

- Le Maroc est mal classé dans le Doing Business sur l'indicateur «Exécution des contrats». Que faut-il améliorer?

- La 15e édition du rapport «Doing Business 2018» place en effet le Maroc au 57e rang mondial en matière d'exécution des contrats. Cet indicateur mesure le temps et le coût pour la résolution d'un litige commercial par le tribunal de commerce ainsi que la qualité des procédures judiciaires et l'efficacité de la résolution de litiges commerciaux.

L'automobile, un moteur de croissance?

SELON Euler Hermes, la croissance de 3,8% au titre des trois premiers trimestres est notamment portée par les exportations automobiles. Pourtant, le taux d'intégration reste faible.

Pour Tawfik Benzakour, DG d'Euler Hermes Acmar, la filière automobile est le succès le plus visible de la politique industrielle. Plus de 180 équipementiers se sont implantés au Maroc, principalement à Tanger autour de Renault, mais également à Casablanca et Kénitra.

Le secteur automobile est devenu le premier poste à l'export du Maroc devant le secteur agricole et le phosphate. «Durant l'année 2017, nous avons effectivement constaté une baisse des ventes à l'étranger dans la construction automobile après plusieurs mois de forte croissance. Mais il ne faut pas s'alarmer car il y aura toujours une progression à l'export qui va s'accélérer après le démarrage de la nouvelle usine PSA de Kénitra les prochains mois», explique-t-il. □

Il faut noter que ce classement du Maroc, certes pas encore satisfaisant, est en forte amélioration par rapport aux cinq dernières années. Ce qui témoigne des efforts considérables entrepris par le Royaume en la matière.

- Le Maroc n'est pas bon non plus sur le «Règlement de l'insolvabilité».

- L'indicateur «Règlement de l'insolvabilité» mesure les délais, le coût et le résultat des procédures d'insolvabilité pour les entreprises ainsi que

la solidité du cadre juridique applicable aux procédures de liquidation et de redressement judiciaires. Le Maroc a régressé notablement pour se positionner à la 131e place. Tout d'abord, il faut noter que la protection des créanciers, particulièrement ceux ne bénéficiant pas de privilèges spéciaux, demeure assez faible.

Les fournisseurs, par exemple, ne récupèrent bien souvent qu'une partie marginale de leur créance initiale. Ce qui peut constituer un frein au développement commercial, particulièrement pour les entreprises non assurées contre le risque de contrepartie.

A cet égard, le Comité national de l'environnement des affaires a mis en place un projet de réformes du livre V du Code de commerce incluant un plan d'action pour améliorer la procédure de règlement de l'insolvabilité. □

Propos recueillis par
Hassan EL ARIF